

L'ONU approuve une résolution pour réguler les restructurations de dettes souveraines



Nations Unies, 10 septembre, (RFI, RHC).- L'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté par 124 voix pour, 11 contre, et 41 abstentions, le cadre légal pour réguler la restructuration de dettes nationales, un projet impulsé par l'Argentine et présenté par le Groupe des 77 plus la Chine.

L'ONU accorde ainsi son appui à l'Argentine qui livre une bataille contre les fonds d'investissement vautours au sujet du remboursement de sa dette.

La résolution n'est pas contraignante, de telle sorte qu'elle ne peut pas être imposée légalement, mais elle propose de donner plus de pouvoirs aux pays endettés face à leurs créanciers. C'est ainsi que si la majorité de créanciers acceptent une restructuration, les autres ne pourront pas s'y opposer comme certains fonds d'investissement le font avec l'Argentine.

Les États-Unis et le Royaume-Uni ont voté contre la résolution car ils jugent que cela porte préjudice aux marchés financiers. Ils sont d'avis que c'est au FMI, et pas à l'ONU de s'occuper des dettes.

Sans doute, l'approbation de ce texte par une large majorité, montre que la plupart des pays de l'ONU estiment que le problème de la dette doit faire l'objet de conventions et de contrôles internationaux au même titre que les ressources naturelles, le nucléaire ou les droits de l'homme.

Cette initiative sera analysée lors d'un sommet de présidents dans le cadre de la prochaine période des sessions qui commencera le 24 septembre. La présidente argentine Cristina Kirchner y assistera.

Les ministres des Affaires étrangères et de l'Économie de l'Argentine ont salué l'approbation de cette résolution qu'ils considèrent comme une victoire de leur pays.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/33221-lonu-approuve-une-resolution-pour-reguler-les-restructurations-de-dettes-souveraines>



Radio Habana Cuba